



1- Les aides à disposition des entreprises

Juin 2025

Ouverture du volet régionalisé de France 2030

Le plan France 2030 au niveau national a déjà permis de soutenir une trentaine de lauréats en Charente-Maritime pour un montant de plus de 120 millions d'euros d'aides (subventions et avances remboursables) versées. Plusieurs appels à projets continuent par ailleurs d'être accessibles aux entreprises et je vous invite à consulter régulièrement la page dédiée.:

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-2030/appels-a-candidatures>

Ce plan dispose désormais d'une déclinaison régionale qui permet à l'État et au Conseil régional d'accompagner ensemble les projets d'innovation du tissu économique régional grâce à une enveloppe de financement de 24 millions d'euros supplémentaires sur la période 2025-2026. **Il s'agit bien d'un nouveau dispositif spécifique à la région Nouvelle Aquitaine et à destination uniquement des entreprises de la région.**

Trois appels à projets dédiés à la Nouvelle-Aquitaine sont donc désormais ouverts **jusqu'au 31 décembre 2026** :

L'appel à projets « Projets d'avenir filières »

Cet appel à projet a pour objectif de renforcer la compétitivité des filières stratégiques pour le développement de l'économie néo-aquitaine en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures partagées de recherche et développement, de tests ou d'essais. Les projets soutenus doivent démontrer un apport concret et déterminant à une filière et/ou à sa structuration, en bénéficiant notamment à plusieurs entreprises issues d'un secteur porteur de valeur pour le territoire.

Plus d'informations sur : <https://www.france2030-en-nouvelle-aquitaine.fr/projets-d-avenir-filieres/>

L'appel à projets « Projets d'innovation »

Cet appel à projet vise à financer les projets d'innovation portés par une entreprise individuelle, PME ou ETI, de Nouvelle-Aquitaine, engagée dans une démarche de recherche, de développement et d'innovation pour favoriser leur croissance et leur compétitivité. Il permet de subventionner le projet à hauteur de 50 % (avec une aide comprise entre 75 000 et 500 000€)

Plus d'informations sur : <https://www.france2030-en-nouvelle-aquitaine.fr/projets-d-avenir-innovation/>



L'appel à projets « Projets i-Démo »

Cet appel à projet vise à soutenir les projets collaboratifs de recherche et développement conduits par un consortium qui rassemble au minimum deux partenaires industriels ou de services, dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche.

Plus d'informations sur : <https://www.france2030-en-nouvelle-aquitaine.fr/projets-d-avenir-i-demo/>

Le programme ETIncelles accompagne les PME de croissance dans leur développement et les aide à lever les freins administratifs et maximiser leur potentiel. Les lauréats bénéficient ainsi d'un accompagnement personnalisé par un interlocuteur unique dont le but est de fluidifier au maximum leurs échanges avec l'ensemble des services de l'État. Les PME intéressées pour intégrer la prochaine promotion doivent compter entre 60 et 220 salariés, consacrer une part significative des dépenses à la R&D, exporter (ou avoir des projets d'exportations) et être en phase de croissance forte depuis deux ans.

Plus d'informations sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/priorites-et-actions/proximite-et-territoires/accompagner-les-pme-et-eti-dans-leur-developpement/etincelles>

